

There are no translations available.

## INTRODUCTION



Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme global du Gouvernement visant la relance de l'habitat social par la construction de 10.000 logements et l'aménagement de 50.000 parcelles constructibles.

Il fait suite à l'Accord-cadre relatif au projet Etat du Cameroun/Etat de Chine, à l'issue duquel un protocole d'accord relatif à la construction de 1500 logements sociaux au Cameroun a été signé le 18 avril 2008, entre le Gouvernement de la République du Cameroun et la Société Nationale de Chine pour la Coopération Internationale Economique et Technique de SHENYANG.

Selon la convention de prêt qui porte sur un montant total de 33,5 Milliards de francs CFA représentant 85% du coût total du Programme, l'Etat du Cameroun doit payer, à titre de contrepartie, l'équivalent de 15% de ce montant soit 5,025 Milliards de francs CFA.

Le délai d'exécution a été fixé à 24 mois après le démarrage officiel marqué par la levée des préalables par la partie camerounaise, ce qui est encore loin d'être fait.

La présente note fait le point de l'évolution de l'exécution du Programme en soulignant les difficultés que rencontre le Maître d'Ouvrage et qui entravent le déroulement normal des travaux.

## **1 – MISE A DISPOSITION DES SITES D'ACCUEIL**

Le Programme est composé de six (06) projets répartis sur des sites différents dont la localisation, la superficie et la situation sont présentés dans le tableau ci-après :

**Site / Ville**

**Localisation**

**Superficie**

**Situation**

Yaoundé

OLEMBE

30 Hectares

Sécurisé

Douala

BWANG-BAKOKO

30 Hectares

Non Sécurisé

Bafoussam

KOUEKONG

10 Hectares

Non Sécurisé

Bamenda

BANGSHIE Bamenda I

5 Hectares

Non Sécurisé

Limbe

LIMBE

5 Hectares

Sécurisé

Sangmélina

MEYO

5 Hectares

Non Sécurisé

Il convient de souligner que les deux seuls sites disponibles (Olembé/Yaoundé et Limbé) ont été mis à disposition par la MAETUR. Les quatre autres sites, prélevés dans le domaine de l'Etat, ne sont toujours pas disponibles en raison des difficultés inhérentes au financement de leur délimitation, le paiement des indemnités relatives à leur libération et le paiement des frais des Commissions Consultatives.

Le montant total de ces frais avoisine 145 Millions de francs CFA dont une partie, correspondant à un total de 79,1 Millions de francs CFA, a été virée pour la couverture des frais de sécurisation des sites de Douala, Bafoussam, Bamenda, Sangmélina, et des indemnités pour le site de Douala. Les frais des Commissions Consultatives ont été

virés par la SIC sur le Fonds d'Urgence le 04 juin 2013. L'on s'attend donc à ce que les Commissions se mobilisent sur le terrain dans l'immédiat pour l'exécution des travaux cadastraux. Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain a tenu une séance de travail, le jeudi 04 juillet dernier, dans les services du Gouverneur du Littoral à Douala en vue d'accélérer lesdits travaux et mettre chaque intervenant devant ses responsabilités.

---

## **2- NIVEAU D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU PROGRAMME**

